

LE 8 MARS, GRÈVE FÉMINISTE !



Le 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes.
Partout dans le monde, les femmes se mobilisent pour conquérir des droits et les rendre effectifs.



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La FSU réaffirme sa solidarité internationale avec toutes les femmes et les peuples frappés de plein fouet par les conflits armés, les guerres impérialistes, génocidaires et d'occupation. Elle réaffirme son soutien aux femmes qui subissent les ravages des régimes fascistes, théocratiques ou colonialistes (viols de guerre, mutilations sexuelles, mariages forcés, exils...) et les effets dévastateurs de la crise climatique.

Le syndicalisme internationaliste et féministe est un levier incontournable pour conquérir ou reconquérir nos libertés et nos droits partout dans le monde.



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE : UNE CONQUÊTE DE JUSTICE SOCIALE

Les salaires des agentes de la fonction publique sont inférieurs de 400 euros à ceux de leurs collègues masculins et leurs pensions de retraite directes sont amputées de 38%. Le budget d'austérité profondément sexiste imposé par le gouvernement annonce une dégradation supplémentaire, avec une attaque visant les services publics, dont les femmes sont à la fois les principales salariées et les principales usagères.

Les récentes attaques visant à diminuer le nombre de jours d'absence pour enfant malade ou pour décès et à ouvrir des discussions sur le temps partiel thérapeutique, pour en durcir les conditions d'octroi et de régénération du droit, toucheront d'abord les femmes.

Nos combats et nos mobilisations du 8 mars, mais aussi tout au long de l'année, sont donc impératives pour inverser le rapport de forces et contraindre le gouvernement à engager des moyens conséquents pour gagner enfin l'égalité femmes-hommes.



EN FINIR AVEC LA SÉGRÉGATION PROFESSIONNELLE

Le levier décisif pour gagner l'égalité professionnelle femmes-hommes réside dans une application intransigeante du principe « à travail de valeur égale, salaire égal ».

Le gouvernement tient aujourd'hui une occasion historique de le mettre en œuvre avec l'obligation de transposer la directive européenne sur la transparence salariale dans le droit français. Les structures de rémunération dans la fonction publique ont été historiquement construites sur un modèle masculin, valorisant exclusivement les compétences techniques au détriment de la complexité réelle des métiers féminisés qui subissent des biais sexistes structurels, jamais corrigés et où ni la qualification, ni l'expérience acquise, ni les charges nerveuses et relationnelles ne sont prises en compte. Les femmes sont ainsi passées du travail gratuit au travail sous-payé et se retrouvent majoritairement aujourd'hui, au mieux, cantonnées à des salaires bas, au pire, sciemment maintenues dans une précarité organisée.

AESH



La situation des AESH est un exemple criant de cette scandaleuse réalité. Alors que le gouvernement prétend ériger l'égalité femmes-hommes et le handicap en "grandes causes nationales", il choisit délibérément de maintenir ces personnels (dont 94% sont des femmes, à temps incomplet et à faibles salaires) dans une précarité institutionnalisée en refusant obstinément de leur accorder un statut. Ce combat syndical pour revaloriser les conditions de travail et les salaires des AESH est un combat féministe majeur que nous porterons haut et fort ce 8 mars et toute l'année.



LE 8 MARS, POUR NOS
SALAIRES, FAISONS LA
GRÈVE FÉMINISTE !



Engagé-es pour les
droits des femmes



ON VEUT DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES ET DE PENSIONS !

Face à nos revendications légitimes sur les salaires, la seule « réponse » du gouvernement se résume à des primes et indemnités dont la grande majorité échappe au calcul des pensions : une discrimination indirecte contre les agentes ! Les femmes, déjà contraintes au temps partiel, donc aux salaires partiels, pour articuler vie professionnelle et charges domestiques, ne peuvent absorber ces dispositifs conditionnés au travail supplémentaire. Cette politique est un frein délibéré à l'égalité. Pour briser ce cercle vicieux, il faut des politiques familiales ambitieuses tenant compte des spécificités des femmes avec une réorganisation profonde des structures de travail, la réduction du temps de travail et une prise en charge réelle de la parentalité par l'employeur assortie de places en crèche suffisantes. D'autres pays européens y parviennent : les employeurs publics français doivent cesser leur inertie et assumer une ambition volontaire !



LA PRÉCARITÉ A UN VISAGE DE FEMME

La loi de transformation de la fonction publique a aggravé la précarité en favorisant massivement le recours aux contrats plutôt qu'au statut et les femmes en sont les premières victimes car elles occupent la grande majorité de ces emplois précaires. Généraliser la précarité, c'est assumer de fragiliser les femmes dans leur pouvoir d'achat, leur accès aux droits sociaux et la sécurisation de leur avenir. C'est une stratégie qui perpétue les inégalités structurelles. Cette précarité imposée aux femmes est une arme politique contre l'égalité et nous la combattons sans relâche.



EXTRÊME DROITE

En France, la possibilité d'une accession de l'extrême droite au pouvoir constitue une menace réelle pour les droits des femmes. La FSU n'est pas dupe de la mise en scène « respectable » de l'extrême droite sur la question des droits des femmes ni de sa récupération des mobilisations féministes à des fins racistes et xénophobes. Cette instrumentalisation est lâche, ignoble et en totale contradiction avec son projet et ses votes systématiques contre les droits des femmes. Face aux offensives idéologiques qui visent à remettre en cause les acquis féministes ou à entraver la conquête de nouveaux droits et en tant que syndicalistes féministes, nous appelons à faire barrage à l'extrême droite partout : dans la rue, dans les luttes et dans les urnes.

FOCUS SANTÉ DES FEMMES



Les inégalités en matière de santé sont dues aux représentations sociales mais surtout à certains facteurs sociaux qui touchent particulièrement les femmes : la précarité économique et les violences dont elles sont victimes. Contre la précarité menstruelle, la FSU exige la gratuité des contraceptions et les protections périodiques.

La santé a été longtemps pensée par des hommes pour des hommes, d'où un retard considérable dans les traitements et la prise en compte des maladies spécifiques aux femmes. Les stéréotypes amènent aussi à une différence de prise en charge et à des retards dans la détection et le traitement de certaines pathologies. Les menstruations et la ménopause ainsi que les pathologies spécifiquement féminines comme par exemple l'endométriose et le SOPK peuvent engendrer des symptômes invalidants : la FSU revendique des autorisations d'absence de droit rémunérées et sans justificatif médical.



**LE 8 MARS, POUR NOS
SALAIRES, FAISONS LA
GRÈVE FÉMINISTE !**



**Engagé·es pour les
droits des femmes**